

SAVOIRS TRADITIONNELS ET SAVOIRS FÉMINISTES

Sous la direction de Florence Pasche Guignard et de Clara Gargon

Les connaissances, pratiques et expériences dites « traditionnelles », en élargissant la définition proposée par l'UNESCO sur les « Systèmes de savoirs locaux et autochtones » (LINKS, www.unesco.org/fr/links; voir aussi Roué 2012) constituent un champ fertile pour l'analyse féministe. Issus d'expériences pluriséculaires et de transmissions intergénérationnelles dans des environnements spécifiques, les « savoirs traditionnels » imprègnent de nombreux domaines de l'activité humaine : productions artistiques (chansons, récits) ou artisanales, croyances, rituels, droit coutumier, agriculture, préservation de l'environnement, soins du corps, santé, alimentation, etc. Souvent culturellement associés aux femmes – qu'elles les portent ou qu'ils leur soient imposés –, ces savoirs ont un impact ambivalent, positif ou négatif, suivant le contexte et la perspective.

En effet, certaines perspectives féministes ont légitimement dénoncé les traditions et coutumes qui, découlant des savoirs, oppriment les femmes et d'autres groupes marginalisés, en essentialisant les rôles genrés ou en générant des iniquités. À l'inverse, d'autres courants (décoloniaux, écoféministes) questionnent la dévalorisation systématique de ces savoirs, souvent aussi des « savoirs de femmes », face aux savoirs dits « scientifiques » ou « modernes ». Cette question de la déconsidération touche autant les savoirs autochtones du Nord et du Sud que des connaissances occidentales ou d'origine européenne, perçues comme désuètes ou arriérées.

En s'intéressant particulièrement aux cultures matérielles, à la corporalité et aux dimensions pratiques, les articles de ce numéro mettront en lumière la complexité des savoirs traditionnels pour montrer leur influence sur les valeurs et les croyances qui sous-tendent de nombreuses pratiques sociales et traditions culturelles, favorables ou défavorables au statut des femmes et de groupes non-hégémoniques. Plusieurs questions guideront cette réflexion : Que deviennent ces savoirs sous la critique féministe? Sont-ils rejetés ou persistent-ils en se transformant? Comment les féministes proposent-elles de concilier tradition et modernité, en théorie et sur le terrain? Observe-t-on des réappropriations subversives et des resignifications de savoirs traditionnels (p. ex. autour du cycle menstruel, de la production d'artisanat) avec une conscience féministe? Quelles en sont les retombées sur les femmes et les groupes féministes et comment ceux-ci peuvent-il mobiliser ces savoirs traditionnels? Les approches interdisciplinaires sont encouragées pour explorer, sans s'y limiter, les thèmes suivants :

- Réflexions sur la valeur, la dévalorisation ou la revalorisation des savoirs traditionnels féminins;
- L'importance des savoirs traditionnels pour le bien-être, la santé, l'environnement, la culture et les arts, ainsi qu'un développement plus juste et durable;
- Le rôle des savoirs traditionnels dans les luttes féministes, en particulier autochtones, autonomistes ou décoloniales;
- Leurs effets ambivalents : oppression, émancipation, empowerment;
- La remise en cause des savoirs occidentaux et/ou technocratiques et la réappropriation des savoirs traditionnels;
- Les défis et stratégies de transmission intergénérationnelle, notamment entre femmes.

Le numéro s'adresse aux chercheuses et chercheurs en études féministes et de genre, culturelles et patrimoniales, sciences des religions, géographie humaine, anthropologie, sociologie, histoire, etc. Ancrés dans ou relatifs à des perspectives féministes, les articles peuvent inclure des co-constructions des savoirs avec des communautés, des entretiens, ou des analyses de pratiques.

Les propositions (300 mots maximum) doivent parvenir à la revue avant le **30 juin 2026**. Elles doivent être envoyées au secrétariat de la revue (revuerecherchesfeministes@ccb.ulaval.ca) ainsi qu'à la première coordonnatrice du numéro (florence.pasche-guignard@ftsr.ulaval.ca).

Après acceptation de la proposition, les manuscrits complets (6 500 mots maximum) devront être soumis au plus tard le **1^{er} juillet 2027** par l'entremise de la plateforme Open Journal System (OJS) de la revue (revues.ulaval.ca/ojs/index.php/recherches-feministes) et respecter le protocole de publication (www.recherchesfeministes.ulaval.ca).